

Madame Élisabeth BORNE
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 8 avril 2025

Madame la Ministre,

Nous souhaitons vous faire part de notre stupéfaction suite aux propos inadmissibles et offensants pour les Régions tenus le 3 avril par la Directrice Générale de l'ONISEP devant la Commission d'enquête du Sénat sur les missions des agences de l'État.

Pour Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, qui s'exprimait sous serment, « se priver » de l'ingénierie assurée par la mission data de l'ONISEP « qu'il s'agisse de la confier aux Régions ou au privé, porterait un risque de diminution du service public ainsi qu'une perte d'économie d'échelle ».

Ces propos assimilant les services des Conseils régionaux au secteur privé sont inacceptables pour les 550 personnels des Régions, des agences régionales et des Carif-Oref qui incarnent au quotidien le Service Public Régional de l'Orientation.

Nos équipes agissent chaque jour avec compétence et professionnalisme pour remplir la mission de service public sur l'orientation et l'information sur les métiers qui leur a été confiée par les lois du 5 mars 2014 et du 5 septembre 2018. Nos agents agissent pour le service public, qui est exercé autant par l'État que par les Collectivités territoriales sur cette compétence aujourd'hui partagée.

N'en déplaise à la Directrice Générale, nos agents agissent avec les mêmes valeurs de service public que leurs collègues de l'État pour présenter de manière objective et neutre l'ensemble des métiers aux collégiens, lycéens, apprentis et étudiants, pour déjouer les biais et les déterminismes sociaux, territoriaux ou de genre. Selon le Cadre national de référence relatif à la mise en œuvre des compétences de l'État et des Régions en matière d'information et d'orientation, signé le 28 mai 2019 à Régions de France, la Région « construit une représentation objective du monde économique et social et des métiers qui le composent ».

Nous vous demandons donc en tant qu'autorité de tutelle de rappeler à la Directrice Générale, les obligations de respect qui sont dues tant aux Régions qu'à leurs agents.

Sur le fond, nous rejetons les arguments utilisés par la Directrice Générale pour tenter de justifier le maintien dans ses services des 95 ETP des Directions territoriales Onisep.

Nous l'avons démontré devant la Commission d'enquête du Sénat : ces personnels doivent trouver leur place au sein des services et agences des Régions. Nous vous demandons donc leur transfert pour nous permettre d'exercer la compétence pleine et entière sur l'orientation et l'information sur les métiers. Ce transfert ne remettrait aucunement en cause la mission de l'ONISEP de tenir à jour la base nationale des données de toutes les formations diplômantes et certifiantes, qu'il continuerait à remplir à partir des remontées des Régions.

Nous vous demandons aussi le transfert des moyens nécessaires à cette mission. L'action des Régions sur l'orientation repose sur un volontarisme budgétaire insoutenable dans le contexte financier actuel. L'enveloppe de 8,25 M€ attribuée aux 18 Régions au titre des transferts partiels de personnels et des dépenses de fonctionnement et d'investissement est très insuffisante au regard de leur engagement dans cette compétence, qui s'élevait à 54 M€ en 2024 (source Observatoire des politiques régionales, hors rémunération des personnels et hors financement des structures AIO et Carif-Oref). Elle va donc bien au-delà, contrairement à ce qu'a affirmé la Directrice Générale de l'ONISEP à l'occasion de son audition, de la charge que représente le transfert de personnels de l'ONISEP vers les Régions.

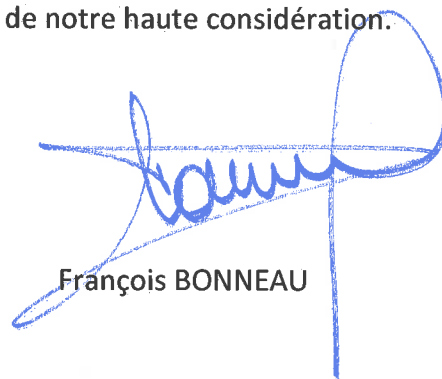
Cette mesure de décentralisation contribuera à régler le dossier des interactions entre la plateforme AVENIR(S) de l'ONISEP et les plateformes développées par les Régions depuis 2018, sur lequel nous travaillons avec votre Cabinet. A ce sujet, nous réfutons l'analyse de la Directrice Générale selon laquelle le « moment de fraîcheur » entre les Régions et l'ONISEP sur AVENIR(S) serait « derrière nous ». Malgré les six réunions de concertation organisées avec votre ministère depuis le 12 novembre 2024 entre les Régions, les DRAIO et les DT Onisep, la valeur ajoutée de la plateforme AVENIR(S) pour les Régions reste à démontrer alors même qu'on comprend qu'elle n'aurait d'intérêt que par l'apport en contenus des Régions. Et contrairement aux propos surréalistes de la Directrice Générale, les Régions n'ont encore pris aucune décision ni sur l'articulation de leurs plateformes d'orientation, ni sur la possibilité de connexion à AVENIR(S) depuis leur ENT.

Nous attendons votre réponse sur ces demandes au terme de la concertation nationale sur l'orientation qui s'achèvera dans les prochaines semaines, et restons à votre disposition pour en échanger directement avec vous.

Nous vous prions de croire, Madame Ministre, à l'expression de notre haute considération.



Carole DELGA



François BONNEAU